

Département de la Moselle
Arrondissement de Sarrebourg

Séance n° 6-2023

COMMUNE DE NIDERVILLER

Conseillers élus : 15
en exercice : 13
Membres présents : 9
Membres absents : 4
Procuration : 1

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 05 octobre 2023
à 19 heures 30**

Le Conseil Municipal de la commune de NIDERVILLER s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation du 29 septembre 2023 sous la présidence de Madame Marie-Véronique BUSCHEL – Maire

Membres présents :

MM Fabien HENRY - Mathieu POIROT - Mmes Audrey FROEHLICH - Mylène FAUL – MM Gérard MICHEL - Frédéric SCHERRER - Mmes Marine FRISSON - Marjorie ZIMMERMANN

Absents excusés : Mme Marie-Françoise CHIROL donne procuration à Mme Marjorie ZIMMERMANN - MM. Philippe PIERRON- Yannis BLAISE- Damien GUENAIRE

Absent :

Quorum : atteint

Secrétaire de séance désignée par vote : **Marjorie ZIMMERMANN** à l'unanimité

DCM N° 2023D0510-05

Objet : Vote d'une subvention exceptionnelle au Foyer de Niderviller

Madame La Maire propose le vote d'attribution d'une subvention exceptionnelle au Foyer de Niderviller suite à la demande déposée le 30 mai 2023 pour l'organisation d'un voyage « séniors » en septembre 2023, à hauteur de 450 € pour les 9 habitants de Niderviller ayant participé.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte le versement de la subvention suivante :

Ce montant sera inscrit au compte 657362 du budget primitif 2023.

Pour extrait conforme, délibération notifiée et rendue exécutoire, par transmission à la Sous-Préfecture, le 06 octobre 2023.

La Maire,
Marie-Véronique BUSCHEL



Envoyé en préfecture le 09/10/2023

Reçu en préfecture le 09/10/2023

Publié le

ID : 057-215705054-20231006-DCM2023051005-DE

